



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

Service de la stratégie des formations
et de la vie étudiante
Sous-direction de la réussite et
de la vie étudiante
Département du pilotage et
du financement de la vie étudiante
DGESIP A2-1

n° 2026-005742

Affaire suivie par :

Farid CHEGUETTINE

01 55 55 62 52

Mél : Farid.Cheguettine@

enseignementsup.gouv.fr

1 Rue Descartes,

75231 Paris

Paris, le **29 JUIN 2026**

Le ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace

à

Madame la présidente du centre
national des œuvres universitaires et
scolaires

Objet : Approbation expresse de délibérations du conseil d'administration du Cnous du 25 juin 2026

Références : Votre courriel du 26 juin 2026

Par courriel cité en référence et conformément aux dispositions de l'article R.822-21 du code de l'éducation, vous souhaitez obtenir mon approbation expresse pour les délibérations suivantes adoptées lors de la séance du conseil d'administration du centre national des œuvres universitaires et scolaires du 25 juin 2026 :

- Délibération CA-20260625-5.1 relative au BR1 de l'exercice 2026 ;
- Délibérations CA-20260625-5.2.1, CA-20260625-5.2.2, CA-20260625-5.2.3 et CA-20260625-5.2.4 relatives à la répartition des crédits ;
- Délibération CA-20260625-5.3 relative à la répartition initiale de la subvention pour charges d'investissement de la contractualisation.

L'approbation expresse se justifie par la nécessité de pouvoir notifier dans les meilleurs délais les crédits budgétaires votés à destination des centres régionaux des œuvres scolaires et universitaires.

Compte tenu de ces éléments, j'approuve sans réserve les délibérations précitées.

Le Sous-directeur de la Réussite et de la Vie Étudiante
DGESIP A2

Charles DUPORTAIL